

Arrêté ARS-BFC-DOSA-2024-2499 modifiant la liste régionale des hôpitaux de proximité pour la région Bourgogne-Franche-Comté

Le directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté ;

VU le code de la santé publique, notamment les articles L.6122-2, R.6122-26 et suivants ;

VU le décret du 2 novembre 2022 portant nomination de Monsieur Jean-Jacques COIPLÉ en qualité de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, à compter du 21 novembre 2022 » ;

VU la décision ARS-BFC/SG/2024-067 portant délégation de signature du directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, en date du 12 novembre 2024 ;

VU la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et la transformation du système de santé, notamment son article 35 ;

VU la loi n° 2019-1446 du 24 décembre 2019 de financement de la sécurité sociale pour 2020, et notamment son article 33 ;

VU l'ordonnance n° 2021-582 du 12 mai 2021 relative à la labellisation, à la gouvernance et au fonctionnement des hôpitaux de proximité ;

VU le code de la santé publique, notamment ses articles R. 6111-24 et suivants ;

VU l'arrêté du 2 juin 2021 relatif à la labellisation des hôpitaux de proximité par les directeurs généraux des agences régionales de santé ;

VU l'arrêté ARSBFC/DOS/PSH/2021-1391 du 21 décembre 2021 fixant la liste régionale des hôpitaux de proximité pour la région Bourgogne-Franche-Comté ;

VU l'arrêté ARSBFC/DOS/PSH/2022-978 modifiant la liste régionale des hôpitaux de proximité pour la région Bourgogne-Franche-Comté ;

VU l'arrêté ARSBFC/DOS/PSH/2023-202 modifiant la liste régionale des hôpitaux de proximité pour la région Bourgogne-Franche-Comté ;

VU l'arrêté ARSBFC/DOS/PSH/2023-1862 modifiant la liste régionale des hôpitaux de proximité pour la région Bourgogne-Franche-Comté ;

ARRETE

Article 1 : La liste des hôpitaux de proximité arrêté pour la région Bourgogne-Franche-Comté est modifiée comme indiqué en annexe du présent arrêté.

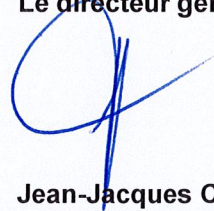
Article 2 : La présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour les personnes auxquelles elle a été notifiée, de sa publication pour les tiers en formulant :

- un recours gracieux auprès du directeur général de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté,
- un recours hiérarchique auprès du ministre de la santé et de la prévention, 8, avenue de Ségur, 75350 Paris Cedex 07 SP,
- un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Dijon, 22, rue d'Assas 21 000 Dijon. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : La directrice de l'organisation des soins et de l'autonomie de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le - 2 JAN 2025

Le directeur général,



Jean-Jacques COIPLLET

ANNEXE

Liste des hôpitaux de proximité (actualisation au 1^{er} janvier 2025)

Etablissement ou Site géographique labellisé	FINESS géographique de l'hôpital de proximité	Entité juridique (en cas de labellisation d'une entité géographique)	FINESS de l'entité juridique (en cas de labellisation d'une entité géographique)
CH d'Auxonne	210987640		
Centre Hospitalier d'Is sur Tille	210987582		
CH de Seurre	210987616	Hospices civils de Beaune	210012175
CH Arnay le Duc	210987574	Hospices civils de Beaune	210012175
CH HCO site de Saulieu	210987681	CH HCO	210012142
CH HCO site de Montbard	210987673	CH HCO	210012142
CH HCO site de Châtillon	210987665	CH HCO	210012142
CH Paul Nappes Morteau	250000627		
CH Sainte Croix Baume les Dames	250000635		
CH Saint Louis Ornans	250000726		
CHI Haute Comté site de Mouthé	250000734	Centre Hospitalier de Haute Comté	250000452
CH Léon Bérard Morez	390000057		
Clinique du Morvan	580780187		
Hôpital Local les Cygnes Lormes	580972610		
CH Henri Dunant la Charité-sur-Loire	580972644		
CH Chateau-Chinon	580972651		
CH Clamecy	580972669		
CH Cosne S/ Loire	580972677		
Groupe Hospitalier de Haute Saône site Gray	700000011	GROUPE HOSPITALIER DE HAUTE SAONE	700004591

Groupe Hospitalier de Haute Saône site Luxeuil	700780059	GROUPE HOSPITALIER HAUTE SAONE	DE	700004591
Groupe Hospitalier de Haute Saône Site de Lure	700780208	GROUPE HOSPITALIER HAUTE SAONE	DE	700004591
Centre hospitalier du Clunisois	710978131			
Hôpital Local de Chagny	710978107			
CH Jean BOUVERI / Montceau Les Mines	710978313			
Centre hospitalier Bresse Louhannaise	710978156			
Centre hospitalier Belnay / Tournus	710978180			
Centre Hospitalier du Pays Charolais Brionnais La Clayette	710978123	Centre Hospitalier du pays Charolais Brionnais		710781063
Centre Hospitalier de Bourbon Lancy	710978255			
Centre Hospitalier Avallon	890975535			
Centre Hospitalier Joigny	890975543			
Centre hospitalier du Tonnerrois	890975568			